

Justificatif généré le 25/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/11/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/644149](http://www.actu-juridique.fr/a/644149)

N° d'annonce : 644149

## DPG TPF PRUDENT

SICAV au capital variable minimum de 300 000 €

**Siège social** : 44, rue de Lisbonne 75008 Paris

751 961 822 RCS PARIS

L'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2019, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, et après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion prévoyant la fusion par voie d'absorption de la SICAV DPG TPF PRUDENT par la SICAV DPAM FLEXIBLE COURT TERME (Ex DPG FLEXIBLE COURT TERME), approuve purement et simplement cette opération de fusion-absorption de la société DPG TPF PRUDENT.

Pour avis, Le représentant légal

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeJm9mgy

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJm9mgy>

